ECOLE PIERRE MEUNIER – ARNAY LE DUC

Réunion du Conseil d'Ecole du Mardi 16 octobre 2018

Membres présents : Mmes Mercuzot-Guyot- André- Hamard- Clouzeau- Coupet,

enseignantes

Mmes Contant- Spagnolo- Drouhin, parents d'élèves élus

M.Chave, Maire d'Arnay le Duc

Mme Héry-Chaussade, représentante de la Communauté de Communes d'Arnay

M.Chatrenet, DDEN

Mme Depoil, responsable accompagnement scolaire

Mme Bouzereau, Présidente APE

Membres excusés : Monsieur Manzoni, Inspecteur de la circonscription de Semur

M. Exbrayat, référent sécurité gendarmerie

Mme Warnas, maître E

INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE:

** Résultat des élections des représentants de parents au Conseil d'Ecole

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre de 8h30 à 12h30 suivies du dépouillement en présence des parents d'élèves. Les 2 parents ont eu le droit de vote. La participation des familles est de 60,81 %

Présentation des membres du Conseil d'Ecole :

Suite à la réunion d'informations aux familles du 11 septembre, les parents se sont organisés pour établir leurs listes de représentants au Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2018-2019.

Le vendredi 12 octobre, la liste présentée par les parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association fut élue avec les personnes suivantes : Mme CONTANT Adeline-Mme SPAGNOLO Olivia- Mme DROUHIN Adeline

Le Conseil d'Ecole est ainsi constitué.

La Directrice présente tous les membres et les remercie.

→ Présentation de l'Ecole et de la répartition des élèves :

Cette année, l'Ecole accueille 100 élèves répartis en 5 classes :

<u>CP</u>: 23 élèves. Classe tenue par Mme Coupet et déchargée par M. Jacquet.

CE1: 23 élèves. Classe tenue par Mme André

CE2: 14 élèves. Classe tenue par Mme Mercuzot et Mme Pascal (jeudi).

CM1: 22 élèves. Classe tenue par Mme Hamard et M. Tinot (vendredi)

CM2: 18 élèves. Classe tenue par Mme Guyot.

Un enfant en CP est prévu à la rentrée de Toussaint.

L'école attend toujours la nomination d'une AVS.

Les prévisions, faites à ce jour, pour la rentrée scolaire 2019, seraient de 100 enfants.

→ Fonctionnement des classes :

L'Ecole fonctionne avec une enseignant par classe. La Directrice est déchargée le vendredi.

Les membres du RASED sont présents dans l'école pour connaître nos besoins et mettre en place des interventions pour pallier les difficultés scolaires de certains élèves.

Mme Baudement, psychologue scolaire, va faire son possible pour participer au Conseil de cycles de l'Ecole.

Mme Warnas, maître E faisant fonction, prend en charge les enfants de C2 proposés par les enseignantes à raison de 2 ou 3 fois par semaine.

Actuellement, 4 enfants sont suivis par le CMP/CMPP, 11 enfants sont suivis par un orthophoniste sur le temps scolaire.

Les évaluations CP et CE1 ont été passées du 17 au 28 septembre. Les résultats ne sont pas encore connus mais les enseignantes relèvent la longueur des épreuves et des exercices. Elles attendent de pouvoir rendre les résultats aux parents et faire une analyse des résultats.

Les APC ont commencé dans l'école le 17/09 à raison de 1H le lundi soir de 17h à 18h.

L'accompagnement scolaire accueille actuellement 10 enfants. Parole laissée à Mme Depoil. Début le 01/10

Des regroupements ont lieu aussi : CE2/CP en EPS le mardi après midi CM1/CM2 en musique le jeudi après midi et EPS

les mardi et vendredi

Un élève de CM2 vient présenter un album aux CP chaque vendredi en classe.

Les élèves vont fréquenter régulièrement la médiathèque du centre social accompagné par leur enseignante. La première visite aura lieu en octobre.

PROJET D'ECOLE 2016/2019:

Le projet d'Ecole pour ces trois années,est orienté sur les langages pour penser et communiquer, l'élaboration d'un parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République.

Au niveau des langues vivantes, les enseignantes assurent l'enseignement de l'anglais dans leur classe à raison de 1h30 par semaine.

→ Sorties et manifestations :

• Activités culturelles et éducatives:

- <u>Visite de la médiathèque</u> au Centre social par toutes les classes en octobre/novembre.
- Spectacle à l'auditorium de Dijon : 21/12 pour toutes les classes sur un concert intitulé « Merry O Christmas » l'après midi. Le matin, les CP/CE1/CE2 iront à Gigaland ; les CM1/CM2 iront à Climb up. Le pique-nique sera pris dans chaque structure au chaud.

Coût de la sortie : 2808 euros

- <u>Liaison CM2/6°</u> : des échanges auront lieu comme chaque année. Une réunion est prévue le 22/11 avec les professeurs du collège
- Projet de circonscription « Chemin de traverse » pour les CM1-CM2 : présentation par les collègues. Remerciement à M. Le Maire pour le financement de 100 euros.
- Spectacle à l'auditorium de Dijon : 18/01 après midi pour les CP/CE1 « histoire de Babar ». Cout : 504,50 euros
- Classe dépaysée pour les CE2/CM1/CM2 à Bibracte : présentation par les collègues. Coût : 4000 euros environ + transport
- piste routière pour les CM2 le 08/02 au matin
- Festisol : les CP vont participer à cette action de solidarité. Présentation du projet.
- -Voyage de fin d'année pour les CP à Lyon avec visite de l'aquarium et Parc de la tête d'Or. Voyage en coopération avec la classe de CP de Nolay.

- Voyage des CE1 à l'étude par l'enseignante.

• Rencontres sportives :

Rencontres cantonales : Gym-cross le 19/03/2019 Athlétisme le 28/05/2019

iné au cross du collège jeudi 11/10 dans le cadre de le

Les CM2 ont participé au cross du collège jeudi 11/10 dans le cadre de la liaison CM2/6°.

Un créneau à la piscine de Beaune nous a été accordé. Les CE1/CM2 s'y rendent avec les enseignantes, les bénévoles du 20/09 au 15/11. Les CM2 passeront le test savoir nager à la fin des séances . Coût 2000 euros.

Remerciements aux parents bénévoles pour leur aide précieuse.

Sortie vélo à Chateauneuf pour les CM2 en juillet.

• Participation à la vie de la commune et à la vie associative :

Les enfants sont vivement invités à assister aux cérémonies commémoratives touchant tout citoyen. Ils le feront et seront encadrés par les enseignants.

Pour le 11/11, les enfants seront incités à participer au défilé de la commémoration du centenaire de l'armistice en étant si possible costumé.

MANIFESTATIONS COOPERATIVES

→ Pour continuer à améliorer les conditions de la coopérative scolaire, il est décidé de maintenir différentes manifestations ou actions :

le loto: 23 novembre à 20h30 à la salle Pierre Meunier.

Gros lot : une semaine à la montagne à Berneix Les commerçants d'Arnay sont sollicités par l'intermédiaire des parents.

Système de vente de cartes avant le jour conservé : 1 carte=8€, 15€ les 2, 20€ les 3, 24 E les 4 et 30€ les 6. Au-delà de 6 cartes, 3€ la carte.

Nous avons informatisé le tirage et imprimé 800 cartes

Appel aux parents pour aider à la préparation et à l'organisation de cette soirée

- un objet personnalisé sera réalisé en février et proposé à la vente.
- **<u>La fête scolaire</u>**: 21/06. Le podium et la salle sont réservés.
- Exposition des travaux des élèves le 01/07 et 02/07

La Présidente de l'APE informe de la bourse à l'enfance le 25 novembre, de la vente de chocolats actuellement, la galette des rois le 25/01, le carnaval des enfants le 9/03.

REGLEMENT INTERIEUR: lecture est faite. Vote : à l'unanimité

PPMS : lecture est faite des PPMS actualisé pour validation. Avis du CE :Favorable Un exercice intrusion avec évacuation aura lieu le jeudi 8 novembre.

ENTRETIEN DE L'ECOLE, TRAVAUX et FOURNITURES SCOLAIRES:

Tous les élèves ont reçus les mêmes fournitures scolaires à la rentrée, financées par la Communauté de communes.

La remise en état des locaux est régulière.

Le toit du batiment A reste le problème à résoudre : une entreprise est intervenue en juin puis en septembre mais en vain puisque, lors de gros orages en septembre et octobre , il a replu aux mêmes endroits. L'entreprise doit donc intervenir rapidement.

Nous attendons l'arrivée du vidéoprojecteur et d'un ordinateur pour la classe de CE2.

Il est indispensable aussi de penser à la pose de store sur les baies vitrées des 3 classes exposées plein sud dans un premier temps. La température monte à 37° en juins dans ces classes.

L'équipe enseignante aimerait avoir plus d'ordinateurs par classe. L'ordinateur de direction montre des signes de grande faiblesse : son changement est demandé le plus tôt possible (nécessité de 8GB). La batterie de l'ordinateur de Mme Guyot n'est toujours pas changée. La Directrice remercie le Président pour son écoute attentive et l'amélioration des services.

L'agent de service qui assure le ménage dans l'école va partir en retraite en décembre. La Directrice demande qu'une personne soit recrutée pour assurer le ménage pendant les vacances de Noël dans l'école et que cette personne soit en tuilage une petite semaine avec l'agent en service.

Au dernier conseil d'école, il avait été demandé de faire retracer les lignes de la place handicapé, du taxi et de hachuré la partie devant les grilles pour éviter le stationnement des voitures. Un parent demande s'il serait possible de faire tracer une zone non fumeur. M. Le Maire va se renseigner puis fera tracer les lignes demandées.

Concernant la location de la salle polyvalente sur le temps hors scolaire, la Directrice propose au vote, comme chaque année, le règlement suivant: « l'ensemble des locaux scolaires est confié au directeur, responsable de la sécurité des personnes et des biens, sauf lorsqu'il est fait application des dispositions de l'article 25 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 qui permet à la communauté de communes d'utiliser, sous sa responsabilité, après avis du conseil d'école, les locaux scolaires pour l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif pendant les heures ou les périodes au cours desquelles ils ne sont pas utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue. Ces activités doivent être compatibles avec la nature des installations et l'aménagement des locaux.»

Vote de cette proposition :Approuvé

Pour l'achat du matériel pédagogique, les enseignantes ont acheté du matériel d'EPS (ballons, haies, cordes...).

Pour terminer, la Directrice donne les dates des prochains conseil d'école : 05/03 et 18/06. Elle informe aussi que toutes les informations importantes concernant l'école sont accessibles sur le blog de l'école à l'adresse suivante : pierremeunier21230.toutemonecole.com. Les classes de CP/CE2/CM1/CM2 ont un blog de classe.

La Directrice remercie tous les membres du Conseil d'Ecole et les invite à partager le verre de l'amitié.

Séance levée à 20h00 A Arnay le Duc, le 16 octobre 2018 La Directrice L. Coupet